

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DEVE 40 Subvention (4.000) à la Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée pour l'organisation annuelle d'événements relatifs à l'agriculture urbaine.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association La Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée La Sauge;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4 000 euros est attribuée à l'association La Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée (La Sauge) dont le siège social est situé 118 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris pour l'année 2019.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au domaine P510, Fonds 51 0000 10, nature 935-65 748 D du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO